



COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2025

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et du règlement du Conseil général, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2025.

CONSEIL GENERAL

M. Fabien Guidoux a été président du Conseil général 29 juin 2022 au 30 juin 2025 et M. Pedro Gaspar son vice-président.

Mme Isabelle Renaut a été élue Présidente du Conseil général en date du 19 juin 2025. M. Pedro Gaspar demeure à la même fonction

En 2025, le Conseil général s'est réuni à trois reprises en séances ordinaires. Il s'est prononcé sur 10 préavis.

- | | |
|---------------|--|
| 4 juin : | 1° Demande d'octroi d'un prêt de CHF 35'000.00 pour le remplacement du système de cibles électroniques |
| | 2° Modification du règlement communal sur la protection du patrimoine arboré |
| | 3° Révision du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux |
| | 4° Modification de l'annexe du règlement sur la distribution de l'eau |
| | 5° Modifications du règlement du Conseil général de Valeyres-sous-Rances |
| 19 juin : | 6° Bilan et comptes de fonctionnement 2024 |
| | 7° Arrêté imposition 2026 |
| | 8° Demande de crédit complémentaire au budget 2025 pour la réalisation des travaux d'assainissement de la butte de tir |
| 11 décembre : | 9° Ajustement du bilan pour le passage à MCH2 |
| | 10° Budget de fonctionnement pour l'année 2026 |

MUNICIPALITE

La Municipalité s'est réunie 42 fois en séances hebdomadaires. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances comme présenté ci-dessous :

Anne Baumann	Membre CODIR ASIOR
Romain Morel	Membre CI ORPC Membre CODIR Rénovation église catholique Orbe Membre suppléant des commissions de gestion du Triage du Suchet, de BoisCom et Equifor
Beat Jenni	Président AIVM Président SIAERV
Christian Kaenel	Membre CODIR SDIS Membre SIAERV
Jonathan Massonnet	Membre commission de gestion ARAS Membre commission gestion AJOVAL Membre conseil intercommunal ASIOR

PERSONNEL COMMUNAL

Les employés de la Commune sont les suivants :

- Mme Diana Lüthi, boursière à 40%
- Mme Laure Sanchez, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 55%
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Sandra Portela, concierge de l'église, des écoles et des locaux administratifs et surveillante de la Grande Salle à 45%
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie
- M. Edgar Viquerat, surveillant déchetterie
- Mme Brigitte Jenni et M. Claude Gremion (sur demande en fonction des besoins)

CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS

Au 31 décembre 2025, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 590 habitants de 16 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	51
- Arrivées	=	51
- Naissances	=	4
- Majorité	=	4
- Décès	=	1

Au 31 décembre 2025, la population étrangère totalisait 69 habitants (11.70 %) recensés de la manière suivante :

- Permis C (permis d'établissement) = 46
- Permis B (permis de séjour) = 19
- Permis F-G-L (étranger admis provisoirement) = 4

Durant l'année 2025, une demande de naturalisation familiale a été déposée.

Mme Ravey Lucienne, née le 07.02.1930 est l'aînée de notre commune. M. André Thévenaz, né le 29.07.1937, est le sénior de Valeyres-sous-Rances.

La Municipalité a organisé sa traditionnelle rencontre avec les nouveaux habitants et nouveaux citoyens le 28 février 2025. Les représentants des sociétés locales ainsi que les bénévoles qui ont œuvrés au cours de l'année ont été conviés. La soirée a été placée sous le signe de la convivialité malgré le manque de participation. Les collaborateurs communaux ont également été invités pour les remercier du travail accompli durant toute l'année.

Afin d'encourager le vote des jeunes citoyens, tous les habitants ayant entre 18 et 25 et jouissant des droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'administration, comme toute entité administrative, est fortement dépendante de l'informatique. Une panne ou l'indisponibilité d'une application nécessite un temps de gestion important. Cela entraîne une surcharge de travail et ralentit le traitement des dossiers.

Cette situation est d'autant plus pénalisante dans un contexte de postes à temps partiel. Ces interruptions perturbent significativement l'organisation du travail et génèrent des heures supplémentaires.

Les exigences administratives, qu'elles proviennent du Canton, des projets municipaux ou des administrés, exercent une pression importante sur nos collaboratrices administratives. Nous veillons à préserver leurs ressources, d'autant plus qu'il est difficile de recruter des remplaçantes.

Lorsque des retards surviennent, des heures supplémentaires peuvent être autorisées. La Syndique s'implique selon les besoins et un soutien externe est mobilisé en fonction des situations.

Par ailleurs, les outils numériques et l'intelligence artificielle ont modifié le rapport des citoyens à l'administration. Les attentes en matière de service sont désormais comparables à celles d'une grande ville, alors que nos ressources humaines et organisationnelles restent celles d'une commune de taille modeste.

Il en résulte un décalage croissant entre attentes et moyens, qui met l'administration sous pression. Autrement dit, les attentes sont devenues « urbaines », tandis que les moyens demeurent « villageois », avec une administration largement organisée à temps partiel.

Depuis février 2024, la Commune de Valeyres-sous-Rances a créé une chaîne WhatsApp « Commune de Valeyres-sous-Rances ». Elle relaye toutes les informations administratives et relatives à la vie du village. Il est prévu de mettre en place pour 2026 l'application CommuneAgence.

FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT

En 2025 la Commune de Rances a organisé cette manifestation.

ARCHIVES

Monsieur Alexandre Pahud, archiviste, assure le suivi des archives communales à raison d'un temps de travail équivalent à 5 %.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La Municipalité a délivré 5 permis de construire, 1 permis d'habiter / utiliser et 7 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

Contrôle des chantiers :

Lors de la réalisation des chantiers, des contrôles sont effectués par un mandataire externe. Ses prestations sont refacturées aux propriétaires.

Réseau intercommunal de bureaux techniques RIBT :

Le RIBT traite les dossiers de police des constructions des communes d'Agiez, Bofflens, Les Clées, Montcherand, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Ces prestations comprennent des contacts téléphoniques, des séances, des analyses de projet, des rapports et des visites sur place (situation et configuration du terrain, environnement bâti, voisinage, etc.).

REVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom) suivi du dossier

Le dossier PACOM a peu évolué en 2025.

Il a été validé par la Conseillère d'Etat en fin d'année et une opposition citoyenne a été déposée auprès de la Cour de droit pénal administratif (CDAP).

Le juge de la CDAP laisse aux propriétaires concernés jusqu'au 6 janvier 2026 pour être entendu.

Affaire à suivre.

BATIMENTS COMMUNAUX

COLLEGE

Hormis l'entretien courant, le sol en lino, abîmé par les années, devant le lavabo de la nouvelle classe du 1^{er} étage a été changé.

Une grille de ventilation dans la porte du local de conciergerie a été créée afin de diminuer la sensation d'humidité.

UAPE

L'organe cantonal a demandé de poser un filtre sur les vitrages afin de les sécuriser en cas de bris.

A leur demande, une cloison de séparation dans les WC a été posée et les luminaires ont été changés.

Le lavabo de la cuisine (ancien) a également été changé.

Afin d'insonoriser l'UAPE du restaurant, une couche de protection phonique ainsi qu'un sol en stratifié a été posé dans la cafétéria et la porte d'accès à la cage d'escalier du restaurant a été condamnée avec une cloison en plâtre.

VIEILLE AUBERGE

En plus des frais courants liés à l'entretien, nous avons fait refaire la terrasse en bois.

GRANDE SALLE

Nous avons fait repeindre toutes les fenêtres et portes extérieures.

Le carrelage autour du joint de dilatation de sol, ainsi que le joint lui-même de la salle des sociétés ont été refait.

Des plaques de carrelages des marches d'escalier ont également été changées.

Les rideaux de la scène ont été remplacés par des rideaux noirs occultants et ignifugés.

EGLISE

Entretien courant.

Préparation de la pose des nouvelles antennes 5 G qui a été finalement repoussée en 2026.

HANGAR COMMUNAL

Entretien courant, des plaques de fibrociment ont été changées. Le bâtiment a été raccordé aux EU et EC sans projet intérieur pour le moment.

CASINO

Entretien courant.

PAROISSE

Les villages de Rances et Valeyres sont actuellement liés à la paroisse de Ballaigues-Lignerolle en attendant église 29 qui devrait les marier avec Orbe.

FINANCES COMMUNALES

Voir annexe au préavis no 40/26 relative au Bilan et comptes de fonctionnement 2025.

ECLAIRAGE PUBLIC

La décision a été prise de remplacer l'éclairage au sodium par des diodes électroluminescentes (LED). Le Conseil général a décidé que cet éclairage devait pouvoir être contrôlé par un système de télégestion.

Cinq entreprises ont été consultées et deux variantes ont été étudiées, soit la transformation des lanternes existantes (relamping) ou le changement par des lanternes neuves. La Municipalité était relativement favorable à procéder à de la rénovation malgré le risque de devoir supporter quelques problèmes d'étanchéité. Cependant, le coût du neuf étant le même prix que la rénovation, elle a décidé de partir à neuf et de remettre gratuitement les lanternes aux villageois intéressés. Les travaux ont été réalisés en 2025.

L'éclairage a été programmée de la manière suivante :

- Puissance d'éclairage entre 50% et 70% jusqu'à 22h00
- Baisse de puissance à 10% de 22h00 à 23h00
- Extinction d'un luminaire sur deux à partir de 23h00
- Allumage complet à 5h00

Selon les zones, les horaires et puissances peuvent varier en fonction de la situation géographique et de circulation.

DECHETTERIE

Pour notre déchetterie c'était une année intense : nous avons réalisé la construction de la halle de 16 mètres par 36 mètres et 4.5 mètres de hauteur, avec les installations techniques et génie civil. Ainsi que sa mise en place pour arriver à une solution novatrice unique en Suisse romande. Ses principaux atouts pour nos habitants sont l'accès au lieu 24h/24, 7j/7. Nous avons également introduit le principe du pollueur payeur.

La mise en route a eu lieu le 12 décembre 2025.



PLAN ENERGIE ET CLIMAT COMMUNAL

Sur la base des réflexions menées durant cette législature, un concept de plan énergie et climat communal sera proposé lors de la première moitié de la prochaine législature, en 2027.

PARCS ET CIMETIERE

Une nouvelle fois, nous avons procédé à la désaffectation de vingt tombes. À ce jour, une seule famille a choisi de reprendre la pierre tombale. La parcelle ainsi libérée a été réaménagée et suivie d'un réensemencement, contribuant à redonner vie et esthétique au cimetière.

Dans un souci d'harmonisation, toutes les plaquettes du columbarium ont été renouvelées. Ce changement a permis d'adopter une forme et une calligraphie uniformes, apportant ainsi un meilleur esthétisme à cet espace de recueillement.



GRAVIERE DU MOTY

Cette année l'extraction et le remblaiement furent plus intense que les autres années, avec comme conséquences de nombreuses nuisances, soit routes souillées, poussière et accumulation de gravier qui obstruent les gueules de loup. Pour remédier à une partie de ces inconvénients, nous avons dû faire intervenir à plusieurs reprises un camion nettoyeur, ceci afin de laisser notre chaussée la plus propre possible et d'améliorer la vie des riverains.

Ces diverses réalisations témoignent de notre engagement à améliorer notre environnement et à répondre aux besoins de notre Commune. Nous continuerons à travailler pour maintenir et embellir nos infrastructures.

TERRAINS ET DOMAINES

La Commune possède 97 hectares de terres agricoles qui sont loués à 13 agriculteurs-trices. En 2025, il n'y a pas eu de changement de baux.

En 2025, la planification des travaux en vue de l'assainissement de la butte de tir a continué. Les travaux seront effectués à la fin de l'été 2026 et la commune bénéficiera d'un nouveau régime de subvention cantonal en la matière.

ROUTES

Nous avons procédé au pontage de fissures au quartier de Champ-Fossoy et Chemin de Marex. Cette intervention vise à maîtriser la prolifération des mauvaises herbes et à prévenir l'infiltration de l'eau pluviale, garantissant ainsi une meilleure étanchéité et durabilité des routes.

Cette année, nous avons investi dans l'achat de différents écriteaux de signalisation et parage, facilitant l'organisation de nos manifestations.

Enfin, nous avons procédé au marquage des places de parc de la Grande salle, ainsi que la ligne jaune servant à indiquer le trottoir. Ces actions visent à améliorer la sécurité et l'organisation du stationnement.

TRACTEUR COMMUNAL

Acheté en 2015, notre véhicule a bénéficié d'un grand service totalisant 4'000 heures, représentant un coût de CHF 4'000.00. Cette attention portée à son entretien permet de garder ce véhicule en excellent état.



PLACE DE JEUX

Nous avons créé un bac à sable, réalisé avec soin par M. Portela, pour le plus grand bonheur des petits enfants. Afin de protéger cet espace des invasions de chats, chiens et animaux sauvages, un filet noir a été installé. Les enfants et leurs parents peuvent facilement l'enlever pour accéder au sable.



Les bancs et la table en bois de la place de jeux, détériorés par le temps, ont été entièrement refaits grâce à l'expérience de M. Portela. Ces travaux ont permis à la table de retrouver une nouvelle jeunesse, offrant ainsi un espace convivial et agréable pour tous.

Les deux buts du terrain de foot ont également été réparés et les deux filets ont été changés.

ACHAT DE MATERIEL

Comme chaque année, nous poursuivons l'achat d'équipement pour notre employé. Cette année le choix s'est porté sur des machines à accus (marteau de forage, meuleuse, petite scie et visseuse) ceci pour faciliter les travaux en extérieur.

TELETHON

Comme chaque année, le Téléthon a été organisé avec succès dans la Grande salle de Valeyres-sous-Rances.

La tradition de la soupe a encore une fois été au rendez-vous, et comme d'habitude, elle était excellente ! Les participants ont pu savourer cette délicieuse préparation, qui a contribué à créer une ambiance conviviale. Le succès de cette soupe se traduit par un chaudron vide à la fin de la manifestation.

M. Kaenel tient à exprimer ses sincères remerciements à toute l'équipe de volontaires ainsi qu'aux pompiers qui ont œuvré sans relâche pour faire de cet événement un succès. Leur dévouement et leur enthousiasme sont essentiels à la réussite de ce type de manifestation.

En ce qui concerne les résultats financiers, nous avons collecté un montant de CHF 1'644.00, ce qui représente un résultat moyen par rapport à l'année précédente. Même si ce chiffre est en baisse, chaque franc compte et contribuera à soutenir les projets du Téléthon.

SERVICE DU FEU - SDISPO

Une année pas comme les autres. Cinq communes ont rejoint notre SDIS, soit Sainte-Croix, Bullet, Grandevant, Mauborget et Thevenon. Elles ont toutes accepté nos statuts pour former aujourd'hui le service de Défense Incendie et Secours du Jura Nord vaudois, illustré par notre nouveau logo qui symbolise cette union.



Cette nouvelle entité devra avoir comme but la stabilité des coûts par habitant au taux actuel, de rationaliser les cours de formation et un regroupement des Etats majors, en conservant notre Commandant, major Pascal Livet.

En 2025, l'ECA nous a doté d'un nouveau véhicule conçu spécifiquement pour les interventions lors des feux de forêt. Ce véhicule sera stationné à la caserne d'Orbe. Au vu de l'engouement pour ces véhicules la livraison a été reportée en 2026.

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE JURA-NORD VAUDOIS

La livraison de l'équipement définitif du PRU (radios, balises, drapeau, etc.) a été effectuée fin 2024.

FORÊTS

La météo de l'année 2025, marquée par des alternances de périodes humides et d'épisodes plus secs en été, n'a que partiellement soulagé le stress hydrique accumulé dans les forêts de la région. Le dépérissement demeure visible, en particulier chez les essences sensibles aux variations climatiques, notamment dans les peuplements affaiblis par les sécheresses des années précédentes.

Aucun épisode de tempête majeure n'a été observé. Toutefois, plusieurs chablis ponctuels ont été recensés à la suite de coups de vent localisés et de sols temporairement détrempés, fragilisant l'ancrage racinaire de certains arbres.

Les effets du changement climatique continuent d'affecter la vitalité des arbres et favorisent la prolifération de ravageurs, notamment le bostryche curvidenté, ainsi que d'autres insectes moins connus mais tout aussi nuisibles, comme le pissode du sapin blanc. En parallèle, les forêts ont subi les vagues habituelles d'attaques de bostryches typographe.

L'ensemble de ces facteurs a entraîné une augmentation des interventions sylvicoles ponctuelles et de sécurisation, notamment le long des sentiers, chemins forestiers et zones fréquentées par le public, afin de limiter les risques liés aux chutes d'arbres et de branches.

Pour rappel, les résineux, en particulier les épicéas, sont particulièrement vulnérables aux attaques de bostryches, car ils ne sont pas naturellement adaptés à la majorité des forêts du Jura. Historiquement plantés en peuplements purs pour des raisons économiques, ces arbres montrent aujourd'hui une faible résilience face aux perturbations climatiques et biologiques.

L'impact de ces problèmes sur la gestion forestière est considérable. Les opérations sanitaires, devenues indispensables, perturbent la planification des coupes, qui doivent souvent dépasser les quotas annuels prévus. Ces derniers sont pourtant établis sur une moyenne de 15 à 20 ans afin de garantir une gestion durable des volumes de récolte.

Face à ces défis, l'accent est désormais mis sur des soins cultureux visant à favoriser les essences mieux adaptées aux évolutions climatiques, principalement les feuillus. Ces essences, plus résilientes, permettent d'assurer l'avenir des forêts tout en maintenant un équilibre écologique. Les résineux, bien que toujours présents, sont désormais intégrés en tant qu'essences d'accompagnement au sein des peuplements mixtes.

Chantiers réalisés sur la propriété de Valeyres-sous-Rances :

Exploitation normale

Sur Althaus - Vlr	237 sv
Boven	23 sv
Total	260 sv

Exploitation en faveur de la biodiversité

Lisière	
Les Planches Dessous, 2	307 sv

Exploitation Chablis

(Bostryches)	
Le Rojet	38 sv
Route des Combes	82 sv
(Non subventionné)	
La Robellaz	12 sv
Total	132 sv

Soins Cultureux

Mélèze Ouest	1.85 ha
--------------	---------

Total	1.85 ha
--------------	----------------

INSTRUCTION PUBLIQUE

La Commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région). 88 élèves de la Commune fréquentent les classes de l'ASIOR. L'Association regroupe 10 communes, soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances.

L'ASIOR est organisée en deux établissements, à savoir :

- l'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les enfants de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- l'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans).

ASIOR - Nombres d'élèves au 31.12.2024		
	Etablissements primaires	Etablissements secondaires
Valeyres-sous-Rances	51	28
Total ASIOR	1073	440

Pour la Commune de Valeyres-sous-Rances, les charges s'élevaient à CHF 131'525.08 pour le primaire, CHF 90'114.83 pour le secondaire et CHF 51'764.20 pour les transports. Il s'agit d'une charge par habitant de CHF 464.97 (contre CHF 521.75 en 2024).

SÉCURITÉ SOCIALE

L'ARAS JUNOVA réunit 73 communes qui offrent des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales, à la gestion du budget, à la formation, à l'emploi ou encore au logement. 22 de ces communes, dont Valeyres-sous-Rances, collaborent afin de proposer des places d'accueil de jour destinées aux enfants (AJOVAL).

ARAS JUNOVA – Evolution des charges (CHF)

Centre social régional

2024 : 14'682'336

2025 : 15'090'200

Agence d'assurances sociales

2024 : 3'266'179

2025 : 3'163'417

Accueil de jour des enfants – Réseau AJOVAL

Au 31.12.2025, la commune de Valeyres-sous-Rances comptait 2 accueillantes en milieu familial domiciliées sur sa commune.

Enfants de Valeyres-sous-Rances bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau AJOVAL 2025							
Collectif préscolaire (garderies)		Collectif parascolaire (UAPE)		Accueil familial préscolaire		Accueil familial parascolaire	
Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées
5	2'718.00	21	12'897.00	8	4'389.00	11	1'941.50

Accueil parascolaire – UAPE Les Renardeaux

L'UAPE des Renardeaux, avec ses 12 places autorisées, accueille des enfants du degré scolaire 1-6P. En 2025, elle a accueilli 34 enfants. En accueil parascolaire, les places proposées sont principalement occupées les midis et les après-midis.

UAPE Les Renardeaux - Communes de domicile des parents placeurs – Etat au 31.12.2025		
Communes	N° d'enfants	N° d'heures
L'Abergement	1	881.12
Orbe	10	5'866.76
Rances	11	4'456.78
Valeyres-sous-Rances	15	8'251.88

EAU POTABLE – SIAERV

Nous avons eu quelques ruptures de conduites dont celle à la ruelle du Manoir, entre la maison des Rochettes et le Chalet. Elle est en éternit et elle est inscrite « à remplacer » sur le plan directeur.

Nous avons également dû remplacer des vannes sur le réseau d'eau du village, exemple chemin des Planches, parcelle 368.

L'association intercommunale Rances-Valeyres-sous-Rances SIAERV, a refait toute la clôture des captages des Vignettes et remis à jour le programme informatique au réservoir du Poyet.



EAUX CLAIRES ET EPURATION

Eaux claires :

À notre connaissance, le curage des conduites d'eaux claires a été réalisé au cours des trois dernières années sur l'ensemble du territoire de la commune. Les dépotoirs situés le long des chemins AF traversant nos vignes ont également fait l'objet d'interventions. Enfin, le dépotoir identifié au marais, sur la parcelle n° 278, a lui aussi été traité durant cette même période.

Nos conduites eaux claires, à certains endroits sur le territoire, montrent des signes de faiblesse et d'usure du temps. Certaines sont en terre cuite et s'effondrent sans raison majeure. Ceci est notamment le cas sur la parcelle 278 direction des marais, à proximité de la petite fontaine ; elle a dû être remplacée sur environ 60 mètres.

Malheureusement il faut s'attendre à ce que cela continue sur cette conduite comme sur les autres en terre cuite sur notre territoire.

Un questionnaire a été réalisé pour les propriétaires de bâtiment pour connaître où vont les eaux des toits, pour pouvoir appliquer en 2026 le Règlement communal sur le chapitre des taxes eaux claires.

Concernant les surfaces imperméabilisées des diverses propriétés, tout un travail a été réalisé en collaboration avec le bureau BR+ d'Yverdon. Nous attendons le rapport pour mettre en place la taxe selon le Règlement communal en 2026.



Eaux usées :

Les travaux d'assainissement au Chemin de Marex ont été reportés en 2026 pour des raisons de météo et d'agenda du maître d'état ; ceux-ci seront effectués au printemps 2026.

Le hangar communal a été raccordé aux eaux usées.

Cette année sont entrés en vigueur les nouveaux statuts de l'AIVM. La facturation a été réalisée pour la première fois selon la répartition des % des débitmètres mesurés dans chaque commune.

En ce qui concerne l'inspection des conduites de l'association AIVM, nous avons curé depuis le village de Sergey jusqu'à l'entrée du village de L'Abergement, et de la croisée Sergey / L'Abergement jusque sous le pont de l'autoroute direction Lignerolle.



GAZ

Pour l'année 2025, ce poste ne suscite pas de commentaire particulier, vu que l'entretien et la gestion du réseau se fait par VOé gaz.



Adopté en séance de Municipalité le 12 mai 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique



A. Baumann



La secrétaire



L. Sanchez

Municipale responsable : Mme Anne Baumann, 079/234.05.71